Ce site utilise des cookies et vous laisse le choix d'accepter ou de refuser leur utilisation. ✓ OK, tout accepter En savoir plus

Les aides et secours assurés par l'ASA

Lorsque les familles sont présentes outre-mer ou à l'étranger, il existe sur place un Echelon social interarmées.

Les assistants sociaux du ministère des Armées sont présents pour vous accompagner tout au long de votre séjour et vous soutenir par :

> des actions de prévention
> des conseils familiaux et budgétaires
> l'attribution d'aides financières (prêt mobilité, prêt personnel, secours médico-sociaux...)

Retrouvez toutes ces informations en cliquant ici .

Dernière mise à jour : 10/2023